

REGLEMENT DU 3ème TOURNOI REGIONAL DE L'US BRIEY TENNIS DE TABLE

Tournoi homologué

Article 1 : L'US BRIEY TENNIS DE TABLE organise son tournoi annuel les **24 et 25 octobre 2015**.

Ce tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFTT des associations de la ligue du club organisateur et aux licenciés des fédérations étrangères affiliées à l'ITTF.

Le tournoi aura lieu à la salle des sport de la cité scolaire de BRIEY avenue Albert de Briey 54150 Briey, et se déroulera sur 16 tables.

Article 2 : Le tournoi se déroulera sans interruption, un bar casse-croûte sera à disposition.
Le pointage sera effectué 30 min avant le début de chaque tableau.

Article 3 : Le tournoi comportera les différents tableaux suivants :

Journée du samedi 24/10

Tableau	Point	tarif	horaires	1 ^{er} lot	2ème lot	3 et 4 lot
A *	Moins de 600 pts et promo	4€	09h00	Coupe+ lot	Médaille + lot	Médaille+ lot
B	-11 ans -13 ans	4€	11h00	Coupe+ lot	Médaille+ lot	Médaille+ lot
C	-15 ans	4€	09h00	Coupe+ lot	Médaille+ lot	Médaille+ lot
D	Moins 700pts	6€	10h00	20€	10€	Lot
E	Moins 1000 pts	6€	12h00	30€	15€	lot
F	Moins de 1200 pts	6€	11h00	40€	20€	10€
G	Moins de 1500 pts	6€	12h00	40€	20€	10€
H	TC	6€	13h00	60€	30€	15€
I	Double Moins de 2400 pts	8€ la paire	14h00	Coupe+ lot	Médaille+ lot	

*Tableau A

Seules les rencontres entre licenciés traditionnels seront prises en compte pour l'échange de points classement.

Journée du dimanche 25/10

Tableau	Point	tarif	horaires	1 ^{er} lot	2 ^{ème} lot	3 et 4 lot
J	Moins de 700 pts	6€	8h00	20€	10€	5€
K	Moins de 900 pts	6€	10h00	30€	15€	10€
L	Moins de 1100 pts	6€	12h00	40€	20€	15€
M	Moins de 1300 pts	6€	9h00	40€	20€	15€
O	Moins de 1600pts	6€	11h00	50€	20€	15€
P	TC	7€	13h00	100€	50€	25€
Q	TC DAME	5€	12h00	1 entrée villa pompei avec soin	1 entrée villa pompei	1 entrée thermapolis
R	ARBART	5€	13h00	Panier garni	Coffret garni	Coffret garni
S	DOUBLE Moins de 3000 pts	8€ la paire	14h00	60€	30€	-

Pour les licenciés FFTT, seront pris en compte les points licence du dernier classement officiel de Juillet 2015. Les joueurs licenciés dans des fédérations étrangères affiliées à l'ITTF pourront participer aux tableaux selon le classement français correspondant à leur classement dans leur fédération, selon l'équivalence de classement fournie par la FFTT.

Pour les doubles, les points des deux joueurs seront additionnés et le total devra être inférieur à celui mentionné pour les tableaux I et S. Les dames seront admises dans les différents tableaux en fonction de leurs points. Le joueur sera déclaré forfait s'il n'est pas dans l'aire de jeu 10 minutes après son appel.

Chaque joueur (se) ne pourra s'inscrire au maximum dans 2 tableaux plus le double pour la journée du samedi.
Chaque joueur (se) ne pourra s'inscrire au maximum dans 3 tableaux plus le double pour la journée du dimanche.
(Les tableaux devant se jouer impérativement à des horaires différents).

Le club pourra annuler un tableau si le nombre d'inscrit est inférieur à 12 participants, dans ce cas les joueurs ou joueuses seront reversés dans le tableau immédiatement supérieur.

Article 4 : Les benjamins ne peuvent pas participer aux tableaux seniors, à l' exception des benjamins inscrits sur les listes du Critérium Fédéral N1 et ayant satisfait aux examens médicaux demandés par le médecin fédéral peuvent participer à n'importe quel tableau (cf: règlement médical 2015-2016). Les poussins ne peuvent participer qu'aux tableaux A, B et C.

Article 5 : Le tournoi est régi par le règlement FFTT. Les tableaux se disputent par poule de 3 joueurs les deux premiers sont qualifiés pour le tour suivant qui se fait par élimination directe. S'il y a plus de 60 joueurs dans un tableau, seuls les premiers de poule seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.
Pour les tableaux de doubles (I et S) il y aura élimination directe dès le 1^{er} tour.
Toutes les parties se disputent en 3 manches gagnantes.

Article 6 : L'arbitrage est effectué par un joueur de la poule.

Article 7 : La tenue sportive est de rigueur.

Article 8 : Les balles seront fournies par les joueurs, et la balle devra être de couleur blanche.

Article 9 : La juge Arbitre sera Mme Aurore DUSSART et sera assistée des JA de US BRIEY TENNIS DE TABLE. Leurs décisions seront sans appel.

Article 10 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.

Article 11 : Les engagements avec frais d'inscription (chèque libellé au nom de US BRIEY TT) Seront à faire parvenir le mercredi 21 octobre 2015 midi au plus tard à DENNEULIN Geoffrey
1 lot les périllons 54790 MANCIEULLES tel : 06/18/65/75/97
Inscription par email: tournoi.usbrieytt@free.fr

Article 12 : L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs et aux organisateurs.

Article 13 : Le coefficient du tournoi est de 0.5. Seules les rencontres entre licenciés FFTT traditionnels seront prises en compte pour l'établissement des classements.

Article 14 : La dotation du tournoi plus de 1100 € en argent. Plus 300€ de dotation en lots.

Article 15: Le tirage au sort aura lieu 1h avant chaque début de tableaux dans la salle de briey

Article 16 : La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.